



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 19 mars 2014

L'an deux mille quatorze et le dix-neuf mars à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BESSETTES - BLANC - CURETTI - FABRIES - TACCONE - VIALA B. - VIALA D. - MMES COUGNENC - DURIS - FADDI - HEBRARD - RABOU - SEGUR - MM BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - COLOMBIER - COMBET - DUVAL - GALZIN - JEANZAC - LENCOU - MAUREL - MAZARS - SARRAN - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VERNHES.

PROCURATIONS : M. Laurent GROS, absent, a donné procuration à M. Yannick BLANC

N° 2014/66

Objet : Enfance-Jeunesse : Tarifs des séjours Été 2014

Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté que l'ALSH de Montdragon et le service Jeunesse, gérés par la CCLPA, organise, pendant les vacances des séjours à destination des enfants et adolescents. Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de fixer les montants facturés aux familles pour chaque séjour comme suit :

Service	Dates du séjour	Lieu	Nature du séjour	Montant du séjour par enfant
ENFANCE	Du 7/07 au 11/07/2014 (5 jours)	Saint Ferréol	Multi-activités (CE2-CM1-CM2)	205 €
	Du 16/07 au 18/07/2014 (3 jours)	Base départementale de Sérénac	Multi-activités (MATERNELLES)	125 €
	Du 21/07 au 25/07/2014 (5 jours)	Base départementale de Razisse	Multi-activités (CP-CE1)	205 €
JEUNESSE	Du 7/07 au 11/07/2014 (5 jours)	Relais Loisirs de Brametourte à Lautrec	Séjour Radio	190 €
	Du 16/07 au 18/07/2014 (3 jours)	Base de loisirs La Forêt à St Pierre de Trivisy	Séjour Aventure	110 €
	Du 21/07 au 25/07/2014 (5 jours)	Camping de Ste Enimie (Aveyron)	Multi-activités	220 €
	Du 21/07 au 25/07/2014 (5 jours) Du 28/07 au 1/08/2014 (5 jours)	CCLPA <i>Recherche en cours</i>	Chantiers Loisirs Jeunes (chantier) Chantiers Loisirs Jeunes (loisirs)	75 €
	Du 25/08 au 29/08/2014 (5 jours)	Banyuls sur mer	Séjour plongée	250 €

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité (M. Vandendriessche ne prenant pas part au vote) :

- approuve les tarifs des séjours de l'Été 2014 organisés par l'Accueil de Loisirs de Montdragon et le service jeunesse à facturer aux familles tels que fixés dans le tableau ci-dessus,

- décide qu'un acompte sera demandé à chaque famille au moment de l'inscription soit 50 € pour l'inscription à un camp et 25 € pour l'inscription à un chantier loisirs jeunes,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 21 mars 2014.

Le Président,
Raymond GARDELLE